

Jeudi, 11 avril 2019, 16h00
7077 avenue du Parc, local 3001-11

Poste	Nom	Présence	
		OUI	NON
Président(e)	Kim Foisy	X	
Vice-président(e)	Sandrine Hébert	X	
Secrétaire	Suli Anne Caron	X	
Trésorière	Mathilde Trudel-Brais	X	
CVE	Samuel Roy	X	
Assistant(e)-CVE	Camille Rivest	X	
Représentant(e) SÉRUM	Maud Gauthier	X	
Représentant(e) des sports	Marianne Désilets-Barnabé	X	
Représentant(e) culturelle	Jade Schuman	X	
Responsable aux communications	Delphine Breton	X	
Représentant(e)s à l'Assemblée Départementale	Mathile Bal Camille Bastien Félicia Doucet Billy Labbé Aurélie Méthot Kassiopé Morin Candice Toldano Camille Dault	X	
Représentant(e)s de classe	BAC2		
	Ortho	Camille D'Anjou	X
	BAC3		
	Audio	Sophie Moreau	X
	Ortho	Madeleine Borgeat	X
	MAITRISE		
	Audio	Kim Foisy	X
	Ortho	Sandrine Hébert	X

1. Mot de bienvenue

Le quorum est constaté à 16h08.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Kim propose l'ordre du jour.

Delphine appuie.

Pas de demande de vote.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du PV du 28 mars 2019

Aurélie propose d'adopter le PV du 28 mars 2019

Billy appuie.

Pas de demande de vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Sondage chez les étudiants

Kim explique que c'est à propos du sondage que Raphaëlle a fait passer. Sandrine a les résultats à ce sondage. Elle croit que les gens n'ont pas compris les questions. Pour l'instant, si on présente ces résultats, nous n'aurions pas de rémunération, car les revenus sont supérieurs aux dépenses. Jade explique que parfois il y avait des limites que nous ne pouvions pas sélectionner dans les choix de réponses, ce qui a pu biaiser le résultat. Suli Anne dit qu'il est possible que les étudiants aient plus de revenus que de dépenses. Delphine dit que la tranche de prix devrait être moins large ex. : de 500 à 1000\$. Elle trouve également qu'il y aurait fallu que l'on puisse spécifier l'entrée d'argent qui était des prêts et bourses. Kim dit qu'il aurait fallu d'abord spécifier si on habite en appartement ou chez ses parents. Aurélie dit que sa situation maintenant ne reflète pas nécessairement sa situation financière des autres années précédentes ou après la maitrise, car par exemple cette année elle a plus de prêts, et ses dépenses liées à l'internat ne sont pas encore faites non plus. Sandrine trouve que ce serait bien de refaire le sondage dès l'automne prochain quand nous allons venir de terminer l'internat. Mathilde dit aussi qu'on devrait séparer les années. Kim explique que le sondage devra donc être perfectionné pour l'année prochaine.

5. Retour absence en classe

Kim dit que lors du comité conjoint, ils ont reparlé des absences en classe. Andréa MacLeod a écrit un courriel qui devrait être envoyé à propos de

problématique en bac 2 et bac 3 concernant les gens qui ne vont pas au cours et qui font signer par d'autres ou qui demandent les notes de cours, ceux qui ne participent pas aux travaux, mais que leurs noms apparaissent quand même, ou encore les gens qui arrivent en retard et ne font pas attention. La lettre explique que ce n'est pas acceptable de manquer un cours, de faire attention de ne pas arriver en retard et termine en disant de faire attention à sa santé mentale. Jade et Camille d'Anjou demandent s'il y a eu des sanctions. Kim répond que non. Cette lettre a été acceptée par le comité et sera envoyée prochainement.

6. StudiUM d'association étudiante

Kim a vu sur Facebook que certaines assos ont des comptes StudiUM d'association étudiante. Elle trouve intéressant pour la fonction pour mettre des PVs, de mettre des messages, ce qui est moins compliqué pour communiquer avec les étudiants. Pour l'instant, elle trouve ça compliqué de toujours demander au technicien de mettre à jour les PV, alors ils ne sont pas toujours à jour sur le site internet. Le CE de l'année prochaine pourrait donc s'en occuper. Mathilde Trudel-Brais dit que c'est une bonne idée.

7. Position boissons sucrées

Kim résume le contenu des lettres de nutrition et de santé publique sur leur position quant aux boissons sucrées. En gros, ils disent que les boissons sucrées ne sont pas bonnes pour la santé. Considérant que plusieurs sont vendus sur le campus, ces programmes vont tenter de faire des changements. Ils ont adopté 4 positions. La SÉRUM a adopté les trois mêmes positions que les autres assos ont aussi adoptées : 1) sensibiliser les membres 2) offrir des boissons alternatives au même prix ou à faible coût et 3) militer pour réduire l'offre de boissons sucrées.

Kim dit qu'elle prendrait la même position, que la SÉRUM, mais elle se questionne sur le troisième point, elle se demande ce que veut dire le mot « militer ». Delphine dit que sa voudrait dire par exemple qu'on s'associe à une campagne de mobilisation, le mot peut prendre plusieurs formes. Mathilde Trudel-Brais dit que si on ne va pas faire d'action, on est mieux de changer le mot pour un plus nuancé. Jade suggère de dire « appuyer » les organismes qui défendent.

Kim propose :

1. Sensibiliser les membres de l'ADÉOA concernant les risques pour la

- santé liés à la consommation de boissons sucrées.
2. Offrir des boissons alternatives au même prix ou à plus faible coût que les boissons sucrées offertes lors d'évènements organisés par le comité exécutif.
 3. Appuyer la réduction de l'offre de boissons envers les instances responsables de l'installation matérielle des bâtiments publics fréquentés par les membres de l'ADÉOA.

* Boissons sucrées : les boissons sucrées sont des boissons non alcoolisées, gazéifiées ou non, contenant des sucres ajoutés. Sont généralement inclus dans cette définition :

Les boissons pour sportifs

- Les boissons gazeuses
- Les boissons aux fruits
- Le thé et le café sucré (prêt-à-servir)
- Les boissons pour sportifs
- Les boissons énergisantes

Mathilde Trudel-Brais appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Jade demande ce que veut dire « sensibiliser », est-ce qu'il faut créer des panflets ? Kim croit que c'est par exemple de faire une message dans le premier info ADÉOA de faire attention à sa consommation de boissons sucrées. Delphine dit par exemple d'expliquer ce qu'est une boisson sucrée, et lors des évènements faire la promotion des autres choix.

Kim ajoute les boissons sucrées dans la présentation de l'AG.

8. Loi 21

Sandrine dit que Marie-Hélène Rivest, maintenant présidente d'éducation, l'a contacté, car elle aimeraient que l'on prenne position par rapport à la loi 21. En gros, c'est une loi qui voudrait empêcher le port de signes ostentatoires par des individus en position d'autorité. Nous prendrions une position par rapport au port du voile chez les femmes enseignantes.

L'AGÉÉÉ a pris comme proposition :

« que l'AGÉÉÉ s'oppose à toute mesure visant à empêcher une personne d'exercer le métier d'enseignant-e en fonction de ses croyances religieuses dans la mesure où ces croyances ne nuisent pas aux besoins cognitifs et affectifs. »

Sandrine explique qu'on pourrait appuyer l'AGÉÉÉ ou prendre la même position qu'eux.

Mathilde Trudel-Brais demande si ça touche le rôle de l'orthophoniste. Sandrine répond que non. Samuel dit que seuls les professeurs au primaire ou au secondaire sont touchés, pas au cégep ou université. Il y a aussi possibilité de conserver le droit acquis.

Jade demande si on pourrait être plus inclusif dans notre proposition, par exemple d'appuyer aussi les individus sikhs. Les femmes voilées principalement. Sandrine dit que dans la proposition, c'est aussi pour d'autres religions. Jade aimerait que l'on change pour le mot « signes religieux » pour « ostentatoire ». Kim dit qu'on devrait d'abord se positionner avant de décider de notre position.

Aurélie est personnellement pour ce mouvement. Elle trouve que ce débat dans la fonction publique discrimine subtilement, car vise certains groupes. Mathilde Trudel-Brais trouve aussi que c'est bien, car on va travailler ces professionnels (enseignants) surtout ceux qui vont travailler en scolaire et donc de leur montrer notre appui. Delphine : caduc. Suli Anne demande pourquoi le mouvement est seulement pour les enseignantes. Delphine dit que c'est puisque c'est l'association d'éducation. Camille Rivest ajoute que ce n'est pas parce que tu portes un voile ou autre signe ostentatoire que tu vas convertir les élèves. L'ouverture d'esprit commence jeune, selon elle c'est important d'appuyer le mouvement. Kim ajoute que la loi qui va passer touche tous les signes religieux. Ce qui l'agace, c'est ce que le voile signifie. Kim se demande si on devrait plus appuyer la loi en général plutôt que de défendre les étudiants en enseignement précisément. Samuel dit qu'on devrait prendre positionnement sur la loi par rapport à l'enseignement. Il se demande si on devrait considérer un enseignant comme une figure d'autorité. Il dit que les jeunes sont facilement influençables par contre. Par exemple, l'un de ses professeurs qui était libéral influençait beaucoup les

élèves. Mais il trouve aussi que si c'est pour ouvrir des discussions c'est bien.

Camille Rivest trouve que pour elle, le féministe c'est de ne pas dire aux femmes quoi faire. Elle a l'impression par exemple que le port du voile on plus le choix au Québec que dans leur pays. Delphine répond à l'exemple de libéral et dit que c'est différent, car c'est le professeur qui avait décidé de parler de ses idées. Toutefois, le port du voile ne veut pas dire que les femmes vont vouloir imposer leur religion. Elle trouve que c'est antiféministe d'interdire le port du voile. Kim dit que c'est pour ça qu'elle aimeraient que l'on parle de la loi plus en général. Mathilde Trudel-Brais dit qu'on pourrait donner deux positions : l'une en appuie à la proposition du programme d'éducation, mais également que notre programme pourrait se positionner en tant qu'asso sur la loi 21. Samuel est d'accord avec Mathilde sur ce point et aussi avec l'explication de Delphine. Il trouve que quand tu es en position d'autorité, tu devrais avoir un habillement neutre. Il donne l'exemple d'un policier qui devrait représenter la neutralité de l'état, la laïcité. Kim demande ce que veut dire précisément la laïcité. Samuel dit que c'est que toute religion est égale.

Aurélie trouve que la neutralité ne doit pas nécessairement être physique, mais plutôt dans le message véhiculé publiquement. Chaque individu peut avoir ses convictions et être capable d'être neutre. Elle trouve que le débat féministe se distingue du port du voile, car le port du voile peut être pour d'autres raisons que la soumission de la femme. Marianne explique que la laïcité n'est pas que les religions sont égales, mais plutôt qu'il n'y a pas de religion. Personnellement, elle trouve difficile de se positionner dans un enjeu qui ne nous concerne pas, car le port du voile peut être différent d'un pays à l'autre. Madeleine explique qu'il y a une raison au Québec pourquoi il y a eu la séparation de l'église et de l'éducation. Elle est consciente que le port du voile ne fait pas en sorte d'imposer ses convictions, mais croit qu'il y a une raison à ça. Jade trouve que nous ne sommes pas en position de débattre sur quelque chose qui ne nous concerne pas. Elle rappelle que l'essence est que certaines personnes ne pourront travailler à cause de leur religion. Sandrine ajoute que c'est quelque chose qui a été fait en France et les femmes qui portaient un voile ont dû déménager. Samuel rappelle selon lui toutes les religions sont importantes. Le gouvernement n'appuie aucune religion, ce qu'il trouve bien. Il est contre un peu les accommodements raisonnables pour certaines religions qui vont contre les

valeurs québécoises comme l'abatage halal. Aurélie répond à Madeleine et dit que c'est différent que dans le temps, car avant c'était l'obligation des enseignants de représenter la religion, alors que maintenant, tu as le droit de choisir ta religion. Si nous sommes contre les signes ostentatoires, c'est de cacher quelque chose qui existe, car les religions existent bien. Jade appuie ce que Sandrine a dit, en France, il y a eu moins de possibilités d'emplois, et cela engendre des phénomènes de pauvreté et de discrimination, ce genre de loi a comme impact d'invalider certaines personnes. Elle rappelle que la France est le pays qui a le plus de crimes haineux. Mathilde Bal voulait faire du pouce sur plein de choses. Elle dit que la loi sur la laïcité, le but au départ était de séparer ce qui était enseigné, l'aspect vestimentaire n'était qu'un aspect de ça. Elle dit que les objectifs dans la société pour le moment ne sont plus les mêmes. Ce n'est pas de faire de l'ombre à la laïcité de permettre aux gens de s'habiller comme ils le veulent. Kim demande en France si c'est dans la fonction publique ? Mathilde dit que oui et à partir de 15 ans tu ne peux plus continuer tes études au public. Delphine dit que pour la laïcité, les gens ici en CE qui la défendent sont nuancés, mais des lois comme ça font en sorte que les gens deviennent extrémistes et se mettent à faire des projets haineux. Elle est frustrée de voir des gens qui sortent des commentaires haineux sur les réseaux sociaux. C'est pour ça qu'elle est totalement contre, cela fait ressortir le racisme. Camille d'Anjou dit qu'elle pense encore aux commentaires sur les policiers : peut-être que tous pourraient s'habiller comme ils veulent, comme la gendarmerie en France. Elle croit que tout le monde devrait pouvoir s'habiller comme il veut même en figure d'autorité.

Kim demande comment ça se passe pour le kirpan au Québec en ce moment. Elle demande également si on considère tous les signes religieux de la même façon. Jade explique que les gens de la confédération sikhe se doivent de porter 5 signes incluant le kirpan, pas seulement le turban. Aurélie dit que quand on parle des signes religieux, elle dit que toutes ses interventions s'appliquaient aussi à tous les signes religieux, même si elle est consciente que le voile est possiblement ce qui rend mal à l'aise le plus de gens. Mathilde Trudel-Brais demande s'il y a réellement eu des événements malheureux avec le Kirpan ? Selon elle, il faudrait vérifier si cela représente réellement un danger par rapport au port de ce signe religieux. Elle demande aussi comment on décide qui sont les autorités, selon elle, les médecins par exemple représentent une figure d'autorité par rapport à d'autres professions. Marianne dit que son chum qui est médecin

a reçu un avis que les étudiantes en médecine ne pourront plus porter le voile. Samuel dit que pour les médecins, seule la loi sur le droit de visage découvert. Il ajoute qu'il est d'accord avec Delphine qu'il n'est pas d'accord avec la haine que cela fait ressortir chez certaines personnes. Jade montre que les autres signes de la confédération sikhe, il y a aussi des bracelets et des peignes, donc on pourrait les empêcher de porter ça avec la loi 21, ce qu'elle trouve un peu ridicule. Ces religions ont des fondements sur des piliers de respect, leur but n'est pas d'islamiser la population, donc ne pas penser aux personnes islamiques seulement vues dans les médias. Camille Bastien lit les différentes professions qui sont considérées comme figures d'autorité selon la loi 21. Parmi la liste, il n'y a pas grand-chose dans le domaine de la santé.

Kim résume, soit on s'invente une proposition, soit on appuie celle d'enseignement. Personnellement, elle trouve que ce serait moins compliqué d'appuyer la proposition de l'AGÉÉÉ. Sandrine dit qu'on pourrait modifier certains mots. Aurélie dit qu'alors on n'appuie pas leur proposition si on change un mot.

Madeleine dit que dans la loi 21, elle croit qu'il n'y a de toute façon pas de « ostentatoire ».

Kim propose :

Que l'ADÉOA s'oppose à toute mesure visant à empêcher une personne d'exercer le métier d'enseignant.e en fonction de ses signes religieux dans la mesure où ces signes ne nuisent pas aux besoins cognitifs et affectifs des élèves.

Camille d'Anjou appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Sandrine dit que si les gens ont des cours, rappeler aux gens de se présenter rapidement à l'AG pour qu'on ait le quorum.

9. Informations

a. Communications

Delphine dit que les photos des membres du CE avec les textes ont

bien fonctionné. Aurélie demande si les mots ont aidé à recevoir des candidatures. Kim répond qu'il n'y a personne pour secrétaire, représentant culturel, CVE, assistant CVE, secrétaire et représentant sport. Il n'y a personne pour représentants à l'AD, mais ça ça se fait toujours « on the spot ». Sandrine trouve que sport et culture sont des postes que les gens peuvent décider plus à la dernière minute.

Camille d'Anjou dit que les nouvelles maitrises en audiology vont arriver et vont peut-être vouloir s'impliquer. Jade demande si on a parlé dans les règlements des nouvelles maitrises. Kim répond que non, ce sera pour l'année prochaine.

b. Trésorière

Mathilde demande à ce qu'on regarde sa diapo pour la présentation à l'AG d'élection pour être sûr qu'elle n'a rien oublié. Elle explique ce qu'elle a détaillé dans sa diapo et demande si on a des choses à ajouter. Marianne dit qu'il lui reste un budget de représentante sport puisqu'il n'y a pas eu beaucoup de participation aux interfacts, elle le propose si elle veut qu'on l'utilise pour la course de Parc action. Mathilde dit qu'on pourrait prendre une partie, mais ça ne change pas grand-chose au final, car on a déjà un coussin pour ça. Marianne se dit qu'elle ne voudrait pas par exemple que l'on réduise le budget pour les sports à cause qu'on n'a pas tout dépensé. Elle est dans le comité de la course Parc Action et dit qu'ils ont besoin de financement.

Pour le café l'Empathique, nous avons remboursé la dette du café, donc nous allons revenir à 12\$ de cotisation étudiante. Il va falloir le changer dans les règlements généraux. Kim dit qu'aucun montant n'est inscrit dans les règlements généraux. Kim va donc faire une proposition en AG pour que cela apparaisse dans le PV.

c. AD

Billy dit qu'ils ont eu la rencontre d'une madame de la SAÉ. Un des gros points est le défi-soi. Tu donnais ton courriel et recevais des idées d'activités à faire. Mathilde Bal dit que Natasha est la seule qui l'avait fait. Il y avait trop d'idées données. Aurélie a dit que par courriel ce n'était peut-être pas la meilleure façon de faire. Ils ont

proposé différentes alternatives. Billy dit qu'ils ont suggéré d'inclure une rubrique dans l'info ADÉOA. Billy dit que le défi ne s'adressait pas seulement aux gens qui étaient en détresse, alors que cela a peut-être été perçu comme tel. Camille dit que la personne qui va écrire les phrases devrait en choisir des phrases inspirantes qui rejoignent vraiment les étudiantes. Jade trouve que cela peut culpabiliser la personne qui ne fera pas nécessairement les activités.

Aurélie explique qu'elle a été étonnée du service de sentinelle. Tu peux aller en consulter dans différents pavillons, et pas nécessairement le tien. Tu rencontres cette personne pour 15 minutes et ensuite cette sentinelle peut t'envoyer plus rapidement vers un service de psychologie. Jade demande en cas d'agression d'une instance supérieure, à qui il faut référer. Madeleine dit qu'il y a l'ombudsman. Aurélie que si tu veux porter plainte, ce doit être à d'autres instances comme l'ombudsman.

Billy dit que dans la même optique des enjeux de santé mentale, le programme pair-aidant est un programme entre les étudiants chapeauté par CSCP. Le rôle est d'écouter, dépister, référer, comme une sentinelle étudiante. Aurélie ajoute que cette personne aurait un local avec un téléphone, et une liste d'outils. Cette personne peut être formée. À la faculté de médecine, la personne peut également aussi un mot de reconnaissance d'implication étudiante. Il faudrait mettre des limites de temps. Mathilde Bal dit que la madame a aussi parlé de la campagne ça va aller et du midi.

Sandrine dit qu'elle et Mathi avaient pensé à créer un groupe de discussion avec des étudiants bégues qui pourraient être animé par des étudiants en orthophonie. Ceux-ci ne donneraient pas de conseils, mais trouveraient par exemple des groupes de discussion. Mathilde explique que dans d'autres universités, il y a beaucoup de groupes de discussion pour l'anxiété par exemple. Les consultations individuelles coutent cher, donc ce pourrait être une option. Kim dit que ce pourrait être un sujet à ajouter en AD de début d'année. Ce pourrait être un autre comité.

Aurélie dit qu'ils sont en train de faire un dépliant pour guider employés de l'université sur les réponses à donner et vers quels

services référer si un étudiant vient se confier. La madame leur a appris que c'était le 10 ans de la ligne 1-psy. Il faut avoir accès à un téléphone.

Ils ont adapté les tests de français d'admission pour les nouveaux programmes de maîtrise. Ce sera les mêmes qu'à UQTR.

d. Externe

Sandrine dit que la SÉRUM ont officiellement admis d'office comme observateurs/observatrices avec droit de parole les représentants Parc. Ils ont passé un règlement qui fait qu'un membre du CA de la SÉRUM ne peut être admis au CA du café l'empathique. Kim demande pourquoi ils ont voté ça. Maud explique que c'est parce que cela créer une affiliation entre les deux, ce qui fait que s'il y a une faillite dans l'une des instances, l'autre fait également faillite par alliance. Jade ajoute qu'il peut y avoir des conflits d'intérêts. Kim va l'ajouter aux règlements généraux pour l'AG de demain.

e. SÉRUM

Caduc.

f. Culturel

L'événement Facebook pour le karaoke a été fait. À 17h30 le karaoke commence. Elle a demandé plus de cuisiniers alors elle invite à commander de la nourriture. Elle demande si nous avons des idées d'activités pour gagner les prix. Samuel dit que les quizz sur les profs sont le fun. Delphine dit que les prix à gagner étaient des muffins, des cafés, des bières et des billets de cinéma. Jade aimerait encourager le café l'emphaque, le Tea Shop et une carte de la Maisonnée pour encourager local. Elle pense faire une participation supplémentaire à chaque personne qui veut aller chanter. Elle demande si elle peut réservé un budget pour offrir un pichet aux profs. Jade demande si on préfère 5-6 cartes cadeaux de 15\$ ou plusieurs de petit montant. Marianne propose au moins 10\$. Jade dit à Mathilde qu'elle a déposé 10\$.

g. CVE

Camille Rivest annonce que demain c'est le souper CE. Ce sera à 19h30. Samuel dit que le party de fin de session sera avec

psychoéducation, communication et informatique. Ils n'ont pas encore la salle. Ce sera le 26 avril.

h. Sports

Marianne annonce qu'ils ont eu le premier vrai interfact waterpolo sur tube. Avec des filles, elles ont décidé de créer l'événement pour la course Parc Action. Ce sera une course à relai pour le plaisir. C'est le 25 avril après l'école. La représentante de la SÉRUM lui a dit que c'est une mauvaise date, mais elle a vérifié auprès de certaines personnes et ce devrait être correct.

Il n'y a plus d'encre pour l'étampe. Marianne a besoin de faire la promotion de l'événement et veut afficher des affiches, mais elle a besoin de l'étampe pour que les affiches ne soient pas enlevées. Mathilde dit qu'ils ont déjà pris de la gouache à la place, mais Delphine dit que ça gâche l'étampe. Delphine dit que la vieille étampe n'a pas besoin d'encre. Marianne va donc s'essayer avec la vieille étampe.

i. Académique

Caduc.

10. Varia

a. Cahier de positions

Kim a été voir dans les règlements généraux et le cahier de positions doit être tenu à jour. La dernière version que nous avons est de 2015. Dans les règlements généraux, c'est à la secrétaire de tenir à jour.

b. Étudiante française

Une étudiante française, Manon, se cherche un logement pour deux semaines en juin. Elle aimerait louer une chambre à bas prix.

c. Conseil central mercredi 18h00

Maud dit qu'elle peut aller au CC.

Autre point varia : Marianne aimerait qu'on fasse un rappel aux profs pour la confidentialité pour des étudiants en mesure d'accommodement pour les examens. Kim est déçue puisqu'elle en a parlé à maintes reprises. Aurélie demande si c'est une chargée de

cours, car peut-être ça ne s'est pas rendu. Kim va rappeler au conseil central d'en parler aux chargées de cours. Jade demande si le fait de dire devant tout le monde que certaines personnes on plus de temps est correct, car cela met en évidence que certaines personnes ont des mesures d'adaptation. On pourrait au moins ne pas mettre l'heure. Kim dit que ce n'est pas censé être dit de toute façon.

d. Mots de félicitations

Kim dit qu'elle a passé une belle année, tout le monde est incroyable, car même si nous n'avions pas toujours des avis communs, tout le monde s'est entraidé et s'est donné corps et âme ! Mathilde Trudel-Brais dit merci à Kim d'avoir pris le poste de présidente qu'elle a bien assumé (applaudissements).

Madeleine dit que la barre est haute pour l'année prochaine. Camille d'Anjou voulait remercier Delphine et Aurélie qui la fond très rire à chaque CE avec leurs commentaires. Aurélie dit merci à tout le monde. Elle félicite Marianne qui n'abandonne pas pour faire la promotion des évènements sportifs, tout le monde pour les débats. Kim dit bravo à Delphine pour les montages et les infos ADÉOA. Marianne dit que ses amies lui ont donné des commentaires positifs par rapport à ça. Aurélie dit merci à Suli Anne pour les PV.

11. Fermeture

Kim propose la fermeture du CE.
Camille Bastien appuie.

Le conseil exécutif du 2019-04-11 est fermé à 18h42.